



Service régional et départemental  
de la communication interministérielle

Rouen, le 31 janvier 2018  
Point de situation à 12h30

## **Inondation - Tronçon Seine Aval** **vigilance jaune - vents forts et orages**

Le département est maintenu en vigilance orange pour un risque d'inondation sur le tronçon de la Seine aval. La Seine-Maritime est également en vigilance jaune pour un risque de vent violent et d'orages.

**Compte-tenu des prévisions des crues, la navigation sur la Seine est interdite entre Caudebec-en-Caux et Rouen à partir de 13h00 ce jour pour tous les navires/bateaux (maritime et fluvial) et au moins jusqu'à demain soir (3 marées).**

Les mouvements en cours peuvent se poursuivre (modération vitesse).  
Les mouvements internes au port amont (Entre Moulineaux et le pont Jeanne d'Arc / secteur fluvial VNF) restent autorisés en dehors des pics de pleine mer.

Les cotes attendues pour les pleines mers de ce début d'après-midi et la nuit prochaine atteindront des niveaux supérieurs à ceux constatés en juin 2016 pour le tronçon Poses-Elbeuf et à ceux constatés en janvier 2018 sur le tronçon Rouen -Heurteauville.

Les débordements, plus généralisés, vont nécessiter la mise en œuvre de mesures préventives de restriction de circulation sur certains axes routiers.

Fabienne Buccio, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime, réitère son appel à la plus grande vigilance et au strict respect des consignes de sécurité et aux déviations mises en place.

La perturbation active qui touche aujourd'hui la Seine-Maritime s'améliorera en fin de nuit prochaine.

**Plus d'informations sur le site [www.vigicrues.gouv.fr](http://www.vigicrues.gouv.fr)  
[www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr)  
suivre le compte : @prefet76**

**SRDCI**

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

[www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr) et [www.normandie.gouv.fr](http://www.normandie.gouv.fr) , Twitter : @prefet76 **courriel** : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)